

## APRIL Marine facilite la plaisance à ses assurés avec sa nouvelle application mobile !

APRIL Marine, filiale du groupe APRIL spécialiste de l'assurance plaisance, lance une nouvelle application mobile, sur iOS et Android, enrichie avec de nouveaux services pour faciliter la plaisance. Cette nouvelle application permet ainsi à l'assuré de déclarer un sinistre, de télécharger son attestation d'assurance ou encore de disposer d'informations pertinentes pour naviguer en toute sécurité. L'application APRIL Marine est destinée à tous ses assurés qui bénéficient gratuitement de cette nouvelle version.

La France compte 400 000 plaisanciers, occasionnels ou pratiquants réguliers, seuls ou via de nouvelles pratiques comme la plaisance collaborative ou la location de bateaux dans des Boat Clubs. Pour tous les profils de plaisanciers, APRIL Marine met à la disposition de ses assurés une toute nouvelle application mobile, plus pratique, plus complète et plus sécurisante.



Les points forts de cette appli :

- ✓ Une mise en relation rapide avec les secours 24h/24 et 7j/7, à quai ou en mer
- ✓ Un usage facilité de la déclaration de sinistres réalisable en quelques clics
- ✓ Le téléchargement immédiat de l'attestation d'assurance

### CONTACTS PRESSE INSIGN

**Samantha Druon**  
07 64 01 74 35  
samantha.druon@insign.fr

**Baptise Romeuf**  
06 63 90 87 54  
baptiste.romeuf@insign.fr



- ✓ Des services associés permettant de disposer d'informations indispensables pour sortir en mer : météo, horaires de marée, carte marine...
- ✓ La mise à disposition de l'actualité de la plaisance
- ✓ Le lien vers la page Facebook APRIL Marine qui permet de se mettre en lien avec d'autres plaisanciers.
- ✓ Des conseils pour : la co-navigation, la location entre particuliers, la recherche d'un mouillage ou d'une place de port...
- ✓ Des informations claires sur le contrat souscrit avec le rappel des garanties phares du contrat d'assurance bateau, jet-ski ou remorque
- ✓ Des bons plans avec les partenaires d'APRIL Marine et des chèques cadeaux pour tout proches ou amis parrainés

**À propos d'APRIL Marine**

Filiale du groupe APRIL, APRIL Marine est le leader français en assurance et financement de bateaux de plaisance. Ses 70 collaborateurs, implantés en France, au Canada et aux Caraïbes, conçoivent, distribuent et gèrent des produits et services à destination des particuliers et des professionnels de la plaisance. En direct mais aussi par l'intermédiaire de son solide réseau de courtiers et de ses partenaires spécialisés, APRIL Marine propose notamment la garantie avarie moteur, un service d'auto-évaluation du bateau ou encore l'envoi de l'attestation au port pour faciliter la vie des plaisanciers.

**À propos d'APRIL**

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 28 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Ses 3 900 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique) ainsi que des prestations d'assistance pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 997,2 millions d'euros

**CONTACTS PRESSE INSIGN**

**Samantha Druon**  
07 64 01 74 35  
samantha.druon@insign.fr

**Baptise Romeuf**  
06 63 90 87 54  
baptiste.romeuf@insign.fr

